



Numéro 68  
29 juillet 2020



## COLZA :

- Choix variétal
- Implantation
- Désherbage

## REGLEMENTATION:

- SIE
- CIPAN
- Epanrages

## GESTION DES VIVACES EN INTERCULTURE

## OFFRE D'EMPLOI

## FORMATIONS CERTIPHYTO

## RALLYE SOJA 77

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 24 du 28/07/2020. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK  
07 79 99 53 40

### Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Tél. : 01 64 79 30 75  
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



## CONSEIL VARIETES ET IMPLANTATION COLZA

### Choix variétal

#### Préconisation nord 77 (non exhaustive)

La préconisation variétale ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle se base sur le bulletin technique de préchoix variétés et sur les résultats d'essais CARIDF. Une synthèse plus complète intégrant des essais des départements voisins vous sera communiquée.

Préconisations variétales pour les semis 2020	TPS Phoma I	TPS Phoma II	S/PS Phoma I et II	Pas de données phoma
<b>Elongation automne faible</b>	-	ES CAPELLO		
<b>Elongation automne moyenne</b>	-	DK EXCEPTION		LG AVIRON
<b>Elongation automne forte</b>	-	TEMPTATION AMPLITUDE FELICIANO KWS	ADDITION	Picto

**LG AVIRON** : nouveauté 2020. Avec 107 % de moyenne, elle signe de très bons résultats pour sa première année et ce dans tous les essais. Bonne vigueur au démarrage. Son profil 1/2 précoce à maturité et sa reprise de végétation intermédiaire devraient lui permettre de convenir à de nombreuses situations. Même créneau qu'ARCHITECT. A noter TPS Cylindrosporiose.

**ES CAPELLO** : sans prendre la tête du réseau comme l'an passé, cette variété fait de bons résultats cette campagne avec 99,4 % de moyenne de rendement. Avec une élongation moyenne et une capacité à mettre en place une biomasse importante à l'automne, elle semble bien armée contre les insectes d'automne. Par contre, elle redémarre de manière intermédiaire au printemps. Tardive à floraison, son cycle s'accélère sur la fin permettant des semis en terre intermédiaire.

**FELICIANO KWS** : bons résultats encore cette année en expérimentation et en plaine. Sa bonne vigueur à l'automne et sa précocité à reprise lui permettent un bon comportement vis-à-vis des larves d'insectes. Revers de la médaille, elle est sensible à l'élongation à l'automne. Attention, si elle est précoce sur son début de cycle, elle a une certaine tardivité sur la fin de cycle et à maturité.

**PICTO** : lignée qui, au vu de ses résultats, reste un choix valable.

**DK EXCEPTION et LG AMPLITUDE** : variétés références qui maintiennent un bon niveau de rendement. Elles présentent une bonne vigueur à l'automne et redémarrent rapidement au printemps. Leur précocité à maturité les rend intéressantes en terre superficielle.

## ➤ **Implantation**

### ➤ **Date de semis**

➤ **Préparer votre sol en amont afin de conserver au mieux l'humidité du lit de semence et de permettre une implantation opportuniste au premier passage pluvieux.** Le créneau du **10-20 août** est idéal pour rechercher de la vigueur au démarrage et favoriser la croissance des colzas.

### ➤ **Densité de semis**

➤ L'objectif est d'atteindre **25 plantes/m<sup>2</sup> levées**. Cela représente entre 30 et 50 graines selon le type de semoir utilisé (Réf. : 2,2 à 2,5 kg/ha avec un semoir à céréales ou 1,8 à 2 kg/ha avec un semoir mono-graine). Si les conditions sont séchantes au moment du semis, positionner la graine un peu plus creux, à 3-4 cm de profondeur.

### ➤ **Vigilance vis-à-vis des altises**

Afin d'éviter au maximum les attaques d'altises, il est important de mettre toutes les chances de son côté. C'est-à-dire :

- Un semis précoce ;
- Un roulage au semis afin de favoriser un maximum de contact terre-grain et d'essayer d'avoir une levée homogène ;
- Un engrais starter ou apport de matière organique permet de booster les colzas au départ et d'arriver au stade 4 feuilles plus rapidement ;
- Les colzas associés, notamment avec de la féverole, ont montré des attaques moins importantes ;
- Si un traitement s'avère nécessaire, privilégier une intervention en soirée. En effet, l'altise d'hiver est active principalement dans les premières heures qui suivent la tombée de la nuit. Il conviendra aussi de réaliser les traitements avec un volume de bouillie à 150 l/ha minimum car les insecticides sont des produits de contact ; on cherche donc à augmenter le nombre d'impacts pour toucher un maximum d'individus.

➤ Vérifier la présence de cet insecte en installant une cuvette jaune enterrée dès la levée.

## ➤ **Désherbage**

➤ **Sur parcelles à faible infestation** de géranium, gaillet ou matricaire, il est possible d'intervenir seulement en post-levée avec les produits MOZZAR ou FOX. L'intérêt est de s'adapter au mieux aux conditions de sol, de limiter, voire de s'abstenir, de désherbage de prélevée ou post-précoces jusqu'à 4 feuilles (n'affecte pas la vigueur au démarrage) et surtout d'investir sur une parcelle que l'on est sûr (ou presque) de garder.

➤ **Sur parcelles avec présence avérées de dicots difficiles**, privilégier un programme avec une prélevée type ALABAMA, COLZR TRIO ou RAPSAN 500 SC suivi d'une post-levée en rattrapage si nécessaire.

**Rappel** : les herbicides de présemis, prélevée et post-levée en colza sont tous des racinaires. Pour être efficaces, ces herbicides doivent être positionnés sur un sol frais ou humide afin de se diffuser dans le sol. Il est possible d'incorporer votre prélevée avant le semis pour optimiser leur efficacité dans le cas de condition d'implantation sèche.

## ➤ Proposition de programmes\* :

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

### 🚩 **Colza associé : conseil d'implantation**

- Réaliser des semis le plus tôt possible, pour favoriser la croissance des plantes compagnes et augmenter leur sensibilité au gel.
- Implantation en simultané, en mélange avec la semence pour les graines de même densité que le colza (ex : colza + lentille). Cela économise un passage si le matériel le permet.
- En deux passages (car des graines de densité différente au colza), semer le couvert avant le colza. Ne pas attendre trop longtemps entre les deux semis pour ne pas détruire le couvert et éviter que l'association ne prenne le dessus sur le colza. Pour une question de temps, un semis à la volée sera le plus avantageux.

### 🚩 **Sélectivité des herbicides sur les plantes compagnes**

(Source : Terres Inno)

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**



Le **binage** est possible courant septembre-octobre sur les semis à grand écartement type betteraves.

## REGLEMENTATION INTERCULTURES

Aucune dérogation d'implantation de CIPAN n'est en vigueur.

### 🚩 **CIPAN**

#### 🚩 **CIPAN SIE :**

- obligation de semis des CIPAN SIE : la période de présence obligatoire des couverts CIPAN SIE s'étend du 20/08 au 14/10. Pour valider la directive Nitrates (avant une culture de printemps), la CIPAN ne doit pas être détruite avant le 1<sup>er</sup> novembre.

#### 🚩 **CIPAN (non SIE) :**

- obligation de semis des CIPAN
- repousses de céréales denses et homogènes autorisées sur maximum 20 % des surfaces en interculture longue
- possibilité de déclarer une impossibilité d'implantation de CIPAN (non SIE) si :
  - la récolte du précédent a lieu après le 5 septembre,
  - la teneur en argile du sol est supérieure à 30 %,
  - présence de chardons (uniquement sur la partie infestée),
  - des faux-semis sont prévus pour lutter contre les adventices ou limaces,
  - des épandages de boues de papeterie avec un C/N > 30 sont prévus.

L'agriculteur doit alors consigner sur son cahier d'enregistrement des pratiques, la date à laquelle le travail du sol est réalisé. La liste des parcelles doit être transmise par l'exploitant à la DDT, avant le 1<sup>er</sup> septembre (15/08 pour la lutte contre les chardons). **Pour obtenir le formulaire, cliquez [ici](#).**

### 🚩 **Périodes d'interdiction d'épandages**

Pour connaître les périodes d'épandages des fertilisants types I, II et III sur une zone vulnérable (toute la Seine-et-Marne), nous vous invitons à consulter le document suivant : [Périodes d'interdiction d'épandages](#)

## GESTION DES VIVACES EN INTERCULTURE

Les vivaces, notamment le chardon et le liseron, sont difficilement gérables avec les déchaumages et un passage herbicide est souvent nécessaire.

Ne pas utiliser d'outils à disques tels que le covercrop afin de ne pas fractionner les rhizomes ou les organes souterrains, sous peine d'engendrer une multiplication de ces adventices.

### 🚩 **Chardon des champs**

Un labour supérieur à 20 cm enfouit les rhizomes en profondeur et perturbe leur potentiel de régénérescence sans toutefois les éradiquer.

Dans le cas de non-labour, cette vivace a tendance à se développer :

- sans adventices annuelles à gérer, mieux vaut ne pas déchaumer. Bien laisser repousser les chardons jusqu'à un stade où le circuit de sève devient descendant (environ septembre-octobre), puis appliquer un herbicide total de type glyphosate 1 080 g/ha (ex : AGAVE), mais attention, l'application ne doit pas être trop tardive à l'automne car le chardon entre en vie ralentie et l'efficacité du traitement sera réduite. L'herbicide total doit être utilisé avec une hygrométrie élevée (> à 70 %) ;
- si d'autres adventices annuelles sont présentes, faire une intervention mécanique suivie d'une intervention chimique. Laisser au moins 4 semaines entre les 2 interventions pour que les chardons reverdissent et que la surface foliaire soit suffisante pour l'intervention chimique.

Le stade le plus propice pour la lutte chimique est le stade «bouton floral», la plante fait alors 15-20 cm de haut. Après le traitement, respecter un délai de 7 à 10 jours avant tout travail du sol effectué, si possible, avec un outil à dents.

### ▲ Chiendent

Si les conditions de septembre sont sèches, des passages successifs d'outils à dents feront remonter les rhizomes à la surface en réduisant ainsi leur activité et permettront leur dessèchement. Un labour à plus de 20 cm permet ensuite d'enfouir les rhizomes et de rendre leur redémarrage plus difficile. Dans le cas d'une lutte chimique, sur chaumes, attendre que la plante atteigne 15 à 20 cm pour espérer avoir une efficacité totale des herbicides. L'efficacité est maximale au stade floraison du chiendent.

### ▲ Liseron des champs

Le liseron des champs est particulièrement présent dans les rotations maïs/blé. Le liseron est affaibli par temps chaud et sec. La période d'intervention idéale se situe pendant l'interculture. Ne pas déchaumer et, si possible, attendre l'apparition des bourgeons floraux ou des repousses d'au moins 20 cm de long (et si possible à floraison), avant de faire un traitement :

- Glyphosate 2 160 g/ha sur
  - BANVEL 4S 0,6 l/ha (Difl
- d'automne est de 15 jours avant une jachère semée en légum

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

### ▲ Rappel des doses selon les vivaces et les associations de produits

- \* nombreuses spécialités com
- \*\* nombreuses spécialités com

🔒 **RESERVE AUX ADHERENTS**

**ATTENTION :** certaines cultures présentent une sensibilité au 2,4 D qui nécessite de respecter un délai avant l'implantation.

Cultures	Délai avant implantation
Colza, cultures légumières, CIPAN légumineuses, CIPAN crucifères	Ne pas utiliser du 2,4 D avant ces cultures
Pomme de terre, tournesol	2 mois
Betterave, féverole, lin, luzerne, pois	1 mois
Maïs	15 jours
Céréales à paille	7 jours
CIPAN graminées	7 jours

## CERTIPHYTO

Plusieurs sessions pour le renouvellement des Certiphyto vous sont proposées en septembre. Voici les dates en Seine-et-Marne :

- Vendredi 4 septembre 2020 77100 MEAUX
- Mercredi 9 septembre 2020 77140 ST PIERRE LES NEMOURS
- Jeudi 10 septembre 2020 77350 LE MÉE SUR SEINE
- Mercredi 16 septembre 2020 77350 LE MÉE SUR SEINE
- Lundi 21 septembre 2020 77350 LE MÉE SUR SEINE

Mercredi 23 septembre 2020 77140 ST PIERRE LES NEMOURS

Les inscriptions peuvent se faire directement en ligne en cliquant ici : <https://idf.chambre-agriculture.fr/services/formations/production-vegetale/certiphyto/renouvellement-du-certiphyto/sinscrire-a-la-formation/>

D'autres sessions de formation seront proposées en novembre, décembre, janvier et février.

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

Dans le cadre de ses prestations de saisie des pratiques culturales (assolement, interventions, plan de fumure, suivi de stocks), la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France recrute un(e) prestataire de saisie. Son secteur d'activité est la Seine-et-Marne. Il/Elle travaillera avec l'outil d'aide à la décision, Mes parcelles. Ce travail se fera en relation avec les agriculteurs et requiert donc des qualités relationnelles. En autonomie, certains rendez-vous se feront chez l'agriculteur, d'autres dans une des antennes de la Chambre d'agriculture mais vous pourrez aussi travailler de chez vous. Cette mission peut très bien convenir en complément d'activité pour un agriculteur(trice) ou pour une femme d'agriculteur.

Connaissances requises : pratiques agricoles, calcul du bilan azoté.

Connaissances appréciées : Directive nitrates, conditionnalité des aides, logiciel Mes parcelles.

Permis B

Contact : Christophe DION 06 81 80 56 61

## RALLYE SOJA 77

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous invite à un **rallye SOJA** le lundi **24 août** 2020 sur les secteurs Centre et Nord de Seine-et-Marne.

Au programme : visite de parcelles d'agriculteurs, d'essais variétés et échanges avec les conseillers techniques présents tout au long de la journée et en accès libre :

### 1 - Cernuise (77370) Rampillon - EARL MILARD

Coordonnées GPS de la parcelle: 48.540373, 3.108885

➤ RDV 9 h

### 2 - Ecoubly (77560) Augers-en-Brie - EARL Zaenker

Coordonnées GPS de la parcelle : 48.6552978, 3.346242617

➤ RDV 10 h 30

### 3 - Ferme de la Bonnerie (77510) Verdelot - EARL BIBERON

Coordonnées GPS de la parcelle : 48.884924, 3.356019RDV


➤ RDV 15 h 00



Un déjeuner est prévu à l'aérodrome de La Ferté-Gaucher

Pour participer, merci de vous inscrire auprès de Louise Van Cranenbroeck – 07 79 99 53 40 - [louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr](mailto:louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr)



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

**Toute rediffusion et reproduction interdites.**